

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 29 septembre 2014 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur André Godard, parent  
Madame Maryse Tétreault, parent  
Madame Marie-Claude Chevrier, parent  
Madame Marie-Claude Crête, enseignante  
Monsieur Jean-François Morin, enseignant  
Madame Kathleen Tremblay, enseignante  
Madame Nicole Beaudoin, professionnel  
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien  
Madame Marylou Daigle, conseil des élèves

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice  
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion  
Madame Nathalie Lussier, directrice adjointe

**ÉTAIENT ABSENTS**

Monsieur Martin Graveline, parent  
Madame Anick Péloquin, parent  
Madame Angèle Viau, conseil des élèves

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 45 ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

**2. MOT DU PRÉSIDENT**

Dû à un changement dans son horaire de travail, Monsieur André Godard, président, propose aux membres du conseil d'établissement (C.É.) de tenir les séances du conseil d'établissement à 19 h plutôt que 18 h 30.

CÉ # 14-15-015 Il est proposé par monsieur André Godard  
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE la proposition de modification de l'heure de la tenue des séances du conseil d'établissement pour 19 h plutôt que 18 h 30 soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CÉ # 14-15-016 Il est proposé par madame Marie-Claude Crête  
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté après avoir fait l'ajout des sujets suivants :

9.1 Utilisation des locaux – Club Adrénaline  
11.1 Déchiquetage  
12. Normes et modalités (volet décisionnel)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 2 SEPTEMBRE 2014**

Les membres du conseil d'établissement prennent connaissance du document.

CÉ # 14-15-017 Il est proposé par madame Maryse Tétreault  
Et appuyé par madame Kathleen Tremblay

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 2 septembre 2014 soit adopté après avoir retiré le nom de madame Caroline Sylvie Desrochers de la liste des présences.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École de la Haute-Ville**

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 SEPTEMBRE 2014**

Il n'y a pas de suivi à cette séance.

**6. PAROLE AU PUBLIC**

Un parent se questionne à savoir s'il y aura des photos prises sur l'heure du midi cette année. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe le parent qu'il n'y aura pas de photos prises sur l'heure du midi.

**7. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente la convention de gestion et de réussite éducative aux membres du conseil d'établissement (C.É.). Aucune modification n'a été effectuée, mis à part l'ajout et le retrait de certains moyens.

CÉ # 14-15-018 Il est proposé par madame Nicole Beaudoin  
Et appuyé par monsieur Jean-François Morin

QUE la convention de gestion et de réussite éducative soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. RECONDUIRE LES PARTENARIATS « OPTION + »**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. la liste des partenaires des programmes Option + pour l'année scolaire 2015-2016 ainsi que les coûts qui y sont rattachés. Elle explique l'accroissement des coûts par l'augmentation de 22 % à 30 % des frais de transport.

Suite à une suggestion d'un membre du C.É., lors de l'ouverture de la grille-matière, il sera à considérer la possibilité d'offrir, aux élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, trois après-midis d'Option + plutôt que deux.

CÉ # 14-15-019 Il est proposé par madame Maryse Tétreault  
Et appuyé par madame Marie-Claude Chevrier

QUE les partenariats des programmes Option + soient reconduit pour l'année scolaire 2015-2016, tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. UTILISATION DES LOCAUX**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É., le contrat de location de salle pour 2014-2015. Elle explique que les changements de tarifs viennent du fait que l'école doit facturer le coût réel aux locataires.

CÉ # 14-15-020 Il est proposé par monsieur Jean-François Morin  
Et appuyé par madame Kathleen Tremblay

QUE le contrat pour la location de salle pour l'année scolaire 2015-2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9.1 CLUB ADRÉNALINE**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, explique que le Club Adrénaline (organisme sans but lucratif) désire mettre en place un partenariat avec l'école de la Haute-Ville. Il s'engage à offrir trois séances d'entraînement d'athlétisme par semaine à nos élèves de déficience intellectuelle moyenne, soit les mardis, mercredis et jeudis, en échange de la gratuité d'un local, les mardis, mercredis et jeudis soir de 18 h à 20 h

CÉ # 14-15-021 Il est proposé par madame Marie-Claude Crête  
Et appuyé par monsieur Denis Alarie

QUE le contrat pour la location de salle pour l'année scolaire 2015-2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École de la Haute-Ville**

**10. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015 (LIP66 ET 108)**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, réitère les informations concernant l'utilisation du budget du C.É. pour l'année 2014-2015. Ce dernier peut être utilisé pour défrayer les coûts de gardiennage ou de déplacement encourus par la présence du membre à la séance. Madame Ménard présentera les spécificités de l'utilisation du budget dans une rencontre ultérieure.

Le point est donc reporté à une séance subséquente.

**11. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP 87)**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

Les membres du C.É. aimeraient connaître la pertinence des sorties aux restaurants McDonald ou autres pour les élèves de déficience intellectuelle moyenne et profonde. Ce point sera en suivi lors de la prochaine séance du C.É.

Madame Ménard fait un aparté concernant le voyage au Costa Rica. Il se pourrait que les dates prévues soient modifiées, car il y aurait un problème d'assurance pour les accompagnateurs.

Madame Ménard présente la lettre des Griffons qui sera distribuée, avec l'accord des membres du C.É., aux parents des élèves en déficience intellectuelle moyenne (DIM) qui souhaitent faire partie d'une équipe parascolaire. Un frais de 60 \$ par élève serait facturé aux parents afin de couvrir les coûts reliés au transport, à la RSEQ, aux uniformes du Griffons, au matériel médical...

Madame Ménard présente aux membres du C.É., le projet « Les puents qui pieds » des élèves en option Entrepreneuriat.

Madame Ménard informe les membres du C.É. que la campagne de financement de l'école s'amorcera le 6 octobre prochain. Il s'agit de la vente de chocolat et de la vente de différents articles par catalogue.

CÉ # 14-15-022

Il est proposé par madame Nicole Beaudoin  
Et appuyé par madame Marie-Claude Chevrier

QUE les sorties éducatives, les campagnes de financement, le projet entrepreneuriat et les frais facturés aux parents pour les activités parascolaires des élèves du DIM soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.1 DÉCHIQUETAGE**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le projet de déchiquetage des élèves du DIM de madame Marie-Hélène Roy, enseignante au DIM. Les écoles pourront faire parvenir leurs boîtes de papiers à déchiqueter à l'école de la Haute-Ville. Le coût est de 3 \$ par boîte et les frais de transport sont assumés par l'expéditeur.

CÉ # 14-15-023

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête  
Et appuyé par madame Kathleen Tremblay

QUE le projet de déchiquetage soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12. NORMES ET MODALITÉS (LIP 96.15)**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les normes et modalités. Ayant été signées le 9 mai 2014, une proposition est soumise afin de conserver le document tel quel, mais en se laissant du temps pour les retravailler durant l'année. Il faudra revoir les prérequis des sciences nécessaires à l'obtention des cours de chimie et physique.

CÉ # 14-15-024

Il est proposé par madame Maryse Tétreault  
Et appuyé par madame Marie-Claude Crête

QUE la proposition de conserver le document des normes et modalités tel quel en se donnant du temps pour les retravailler durant l'année soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. CRITÈRES D'ADMISSION ET TARIFICATIONS DES OPTIONS + 2015-2016**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les partenaires n'ont pas changés relativement à l'année scolaire 2014-2015. Elle fait également un résumé des critères de sélection.

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École de la Haute-Ville**

**14. PORTES OUVERTES**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les portes ouvertes auront lieu le 8 octobre 2014 de 18 h à 20 h 30 et elle invite ceux-ci à y venir s'ils le désirent. Monsieur Marcel St-Onge, enseignant, fera la tournée des écoles primaires du secteur pour faire la promotion de l'école Haute-Ville auprès des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. De grandes affiches seront distribuées aux enseignants et une publicité sera remise aux élèves. L'information se retrouve également sur les tableaux électroniques de la ville de Granby.

**15. OFFRE DE FORMATION DES MEMBRES DU C.É.**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informera par courriel les membres du C.É. des dates prévues pour la formation des nouveaux membres du C.É.

**16. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur André Godard, président du C.É et représentant au comité de parents, informe les membres du C.É. que lors de la dernière rencontre, un résumé du budget de la C.S. a été présenté aux représentants. Lors de l'événement, 35 écoles étaient présentes, ce qui constitue un record. La prochaine rencontre aura lieu lors des élections scolaires en novembre.

**17. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance lors de cette séance.

**18. QUESTIONS À L'ÉTUDE**

CARTES ÉTUDIANTES : Un membre mentionne que la qualité de la photo prise n'était pas bonne. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que le sujet a été abordé lors de l'assemblée générale des enseignants le 26 septembre dernier. Des améliorations sont à apporter pour l'an prochain.

**19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 15.**

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 3 novembre à 19 h.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

CÉ # 14-15-025

Il est proposé par madame Marie-Claude Chevrier  
Et appuyé par madame Nicole Beaudoin

QUE la séance soit levée, à 20 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Direction

\_\_\_\_\_  
Présidence